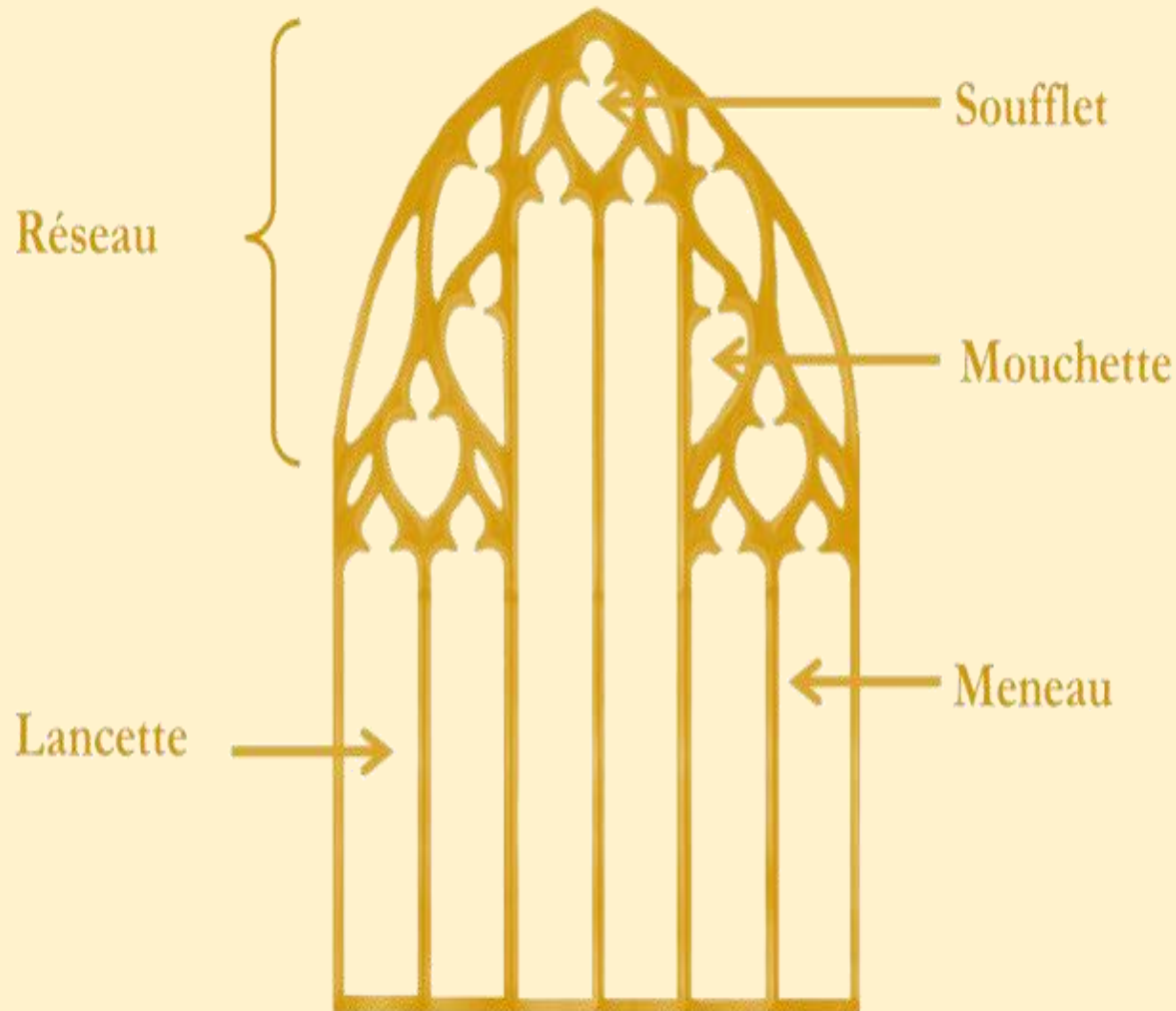


# Structure d'un vitrail : le remplage



**Remplage** : armature de pierre de la baie dans laquelle sont posés les panneaux du vitrail.

**Réseau** : partie supérieure du remplage où apparaissent les ajours ; c'est le tympan de la baie. Ajours de réseau : ouverture obtenue par la forme d'un réseau (mouchette, soufflet, écoinçon, etc...).

**Mouchette** : élément du remplage en courbes et contre-courbes à la manière d'une flamme.

**Soufflet** : élément du réseau en forme de cœur.

**Lancettes** : ouverture allongée verticalement, surmontée d'un arc (tête de lancette). Elle est souvent pratiquée au-dessous du remplage où plusieurs peuvent être juxtaposées en étant séparées par des meneaux.

**Meneau** : montant en pierre faisant partie du remplage qui sépare des lancettes.